

Adhésion Individuelle

Nom, prénom
.....
Adresse
.....
Tél.
Mail
Profession

Adhère à l'association SERA
Santé Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes
comme :

membre actif

Règlement de euros par :

chèque ci-joint carte bancaire sur HelloAsso*

Adhésion Association

Association
Activité
.....
Adresse
.....
Personne référente
.....
Tél.
Mail

Demande son adhésion à l'association SERA
Santé Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes
comme membre partenaire.

Règlement de euros par :

chèque ci-joint carte bancaire sur HelloAsso*

* <https://www.helloasso.com/associations/sante-environnement-auvergne-rhone-alpes>



L'association SERA est habilitée à éditer des reçus
fiscaux, ce qui vous donne droit à une réduction
d'impôt de 66 % sur les sommes versées

Merci de votre intérêt à nous rejoindre !



Associations et citoyens,
professionnels de santé,
scientifiques et autres
professionnels de santé
souhaitant une approche
globale et préventive de la
santé qui préserve l'avenir
de nos enfants

Adhérez à l'association SERA

Faites-nous connaître vos propositions
et vos actions sur le sujet.

**Ensemble, nous serons plus forts
et mieux entendus**

Adresse postale – Siège

SERA, Maison des associations de Lyon
28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon

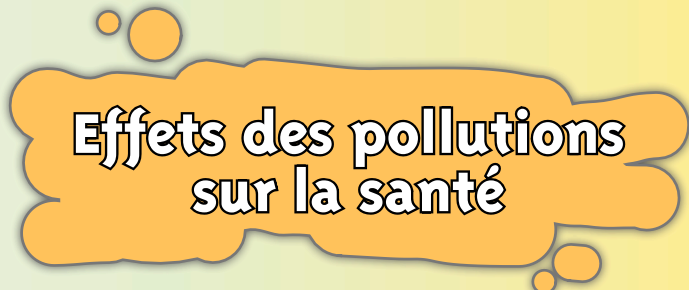
Partenaires

ASEF, ATMO AURA, CRIIREM, CRIIRAD, Générations
Futures, WECF, IFSEN, Fédération L'Air et Moi,
L'Air et Moi Auvergne-Rhône-Alpes

Association d'intérêt général
Enregistrée le 29 mars 2007 par la préfecture
Auvergne-Rhône-Alpes
Agréée Santé – Agréée Protection de l'Environnement
SIRET 511 185 787 00021



SERA
Association
Santé-Environnement
en Auvergne-Rhône-Alpes



**Connaître
Informier
Prévenir**

www.sera.asso.fr
contact@sera.asso.fr

Avec le soutien de :



Pollutions industrielles
Air intérieur et extérieur **pollutions de l'eau**
Rayonnement électromagnétique
 Lignes à haute tension, wifi, téléphones portables, antennes-relais
Nano matériaux **Alimentation ...**

L'environnement quotidien avec ses nombreuses pollutions est à l'origine de multiples maladies. On parle alors de **Santé-environnement**.



Nous constatons...

- ☹ Un lien de plus en plus évident entre l'environnement dans lequel nous vivons, nos comportements individuels et les conséquences sur notre santé.
- ☹ Une augmentation constante des maladies chroniques et ce dès la plus jeune enfance (allergies, hypersensibilités, cancers, maladies neurodégénératives, troubles de la fertilité etc.).
- ☹ Un cloisonnement des acteurs entre santé et environnement malgré les efforts accomplis ces dernières années (plans nationaux environnement-santé, plans qualité de l'air etc.).
- ☹ Une grande difficulté, pour les citoyens, de connaître les véritables risques encourus dans leur vie professionnelle et leur vie personnelle et surtout comment s'en préserver.

Nous voulons...

- ☺ Une meilleure connaissance des causes environnementales des maladies grâce à la recherche et la mise en place d'indicateurs de surveillance.
- ☺ Une information indépendante, pluraliste, scientifiquement rigoureuse (tant pour la population que pour les élus et les professionnels).
- ☺ L'intégration de la santé-environnement dans les formations (initiale et continue) et sa prise en compte dans toutes les politiques publiques.
- ☺ Des modes de production plus respectueux de la santé et de l'environnement.
- ☺ Qu'un véritable débat citoyen soit organisé sur les nouveaux produits et choix technologiques.
- ☺ Une réelle politique de prévention et de reconnaissance des pathologies émergentes.

Nous proposons :

- L'accès pour nos adhérents aux études scientifiques en santé-environnement sur notre site www.sera.asso.fr
- La projection de films documentaires, l'animation de débats.
- Des ateliers, des journées d'information ou de formations à destination des professionnels de santé, d'étudiants ou de scolaires suivant la demande des structures intéressées.

ADHÉSIONS

Nos adhérents bénéficient 2 fois par an d'une formation gratuite en santé environnementale.

Pour les individus

Membre actif : 25 € (tarif réduit 10 € pour faibles revenus)
 Envoyer la fiche de liaison complétée et le chèque à l'ordre de SERA.

Pour les associations et collectifs

Membre partenaires : 25 €
 Vous adresserez le chèque avec votre fiche de liaison complétée et vos statuts. Le CA de votre association devra désigner une personne référente.

Adresse d'envoi

SERA, Maison de la Vie Associative et Citoyenne
 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble